



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8925^e séance

Vendredi 10 décembre 2021, à 10 h 15
New York

Président : M. Ousman (Niger)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/1008)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/1008)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/1008, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée d'informer à nouveau le Conseil de la situation au Soudan.

Au cours des six dernières semaines, la transition politique au Soudan a connu sa plus grave crise à ce jour. Cette crise n'est pas encore terminée, mais les discussions sur la façon d'en sortir ont commencé.

La prise du pouvoir par les militaires le 25 octobre et l'arrestation du Premier Ministre Hamdok, de hauts fonctionnaires et de militants politiques ont déclenché de vastes manifestations et ont été largement condamnées. Au moins 44 personnes ont été tuées et des centaines ont été blessées à la suite d'un usage excessif de la force par les forces de sécurité. Cela a aggravé la crise et mobilisé la « rue » qui continue d'organiser régulièrement des manifestations de masse.

C'est dans ce contexte que j'ai accueilli avec prudence l'accord politique conclu le 21 novembre entre le Premier Ministre Hamdok et le général Al-Burhan,

après des semaines d'efforts nationaux et internationaux pour trouver une issue à la crise. L'accord est loin d'être parfait, mais il peut contribuer à éviter de nouvelles effusions de sang et constituer une étape vers un dialogue global et un retour à l'ordre constitutionnel.

L'accord se heurte à une opposition importante de la part de nombreuses parties prenantes soudanaises, notamment les partis et associations au sein des Forces pour la liberté et le changement, les comités de résistance, les organisations de la société civile et les groupes de femmes. J'ai rencontré ces personnes et d'autres parties prenantes. Beaucoup se sentent trahies par le coup d'État et rejettent maintenant toute négociation ou partenariat avec les militaires.

Les comités de résistance, en particulier, sont déterminés à poursuivre leurs manifestations pour se réapproprier la révolution et faire pression pour un régime civil. Si l'écrasante majorité des manifestants reste pacifique, de petits groupes faisant usage de la violence sont apparus récemment.

La prise de pouvoir par les militaires a mis en évidence et approfondi la méfiance entre les composantes militaire et civile et au sein même de la composante civile. L'accord du 21 novembre n'a pas permis de rétablir cette confiance perdue. Les décisions à venir concernant la formation du Gouvernement, les nominations aux postes de haut niveau et la mise en place d'institutions transitoires mettront à l'épreuve la volonté et la capacité des parties prenantes à trouver une issue commune à la crise. Au cours de mes récentes rencontres avec le général Al-Burhan et le Premier Ministre, j'ai plaidé pour que les décisions unilatérales prises au lendemain du coup d'État et qui sont contraires au Document constitutionnel soient annulées ou traitées de manière à rétablir la confiance entre les Soudanais. Cela inclut les nominations faites unilatéralement par les dirigeants militaires.

L'accord du 21 novembre prévoit, entre autres, la formulation d'une déclaration politique, qui comprendrait probablement des amendements à la Constitution. Des tentatives sont en cours au sein et autour de certains partis et mouvements politiques pour parvenir à un accord inclusif. D'autres forces politiques sont ouvertes au dialogue mais pas sur la base de l'accord du 21 novembre. Un manque d'inclusivité et de consensus pourrait entraîner davantage de fragmentation. De même, alors que la proposition de formation d'un gouvernement technocratique pourrait être un pas en avant pour faire avancer la transition, elle peut aussi créer des difficultés

sur le plan constitutionnel si elle n'est pas basée sur des consultations avec les Forces pour la liberté et le changement. Ces décisions et d'autres sont discutées dans le contexte de l'état d'urgence que le général Al-Burhan a déclaré le 25 octobre.

Le dialogue et, à terme, le consensus seront nécessaires pour régler ces questions et d'autres enjeux fondamentaux. Nous avons clairement indiqué que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) est prête à faciliter un dialogue inclusif, à la fois pour traiter les questions non résolues de la période de transition et pour aborder des questions constitutionnelles plus larges dans le cadre du processus d'élaboration de la Constitution. J'ai entrepris de vastes consultations pour déterminer la portée et les modalités de notre engagement.

Les dirigeants militaires et politiques du Soudan devront avant tout rétablir la confiance avec leur propre population, en particulier avec la jeune génération. Des mesures immédiates de renforcement de la confiance et une volonté manifeste de ramener le pays sur la voie de la transition démocratique seront essentielles. De même, les autorités soudanaises devront prendre des mesures tangibles afin de regagner le soutien financier, économique et politique de la communauté internationale. Les progrès réalisés à cet égard peuvent être mesurés à l'aide d'un petit nombre d'indicateurs clairs et généralement acceptables à court et moyen terme.

Dans l'immédiat, le principal indicateur a été la libération de tous les détenus politiques, la cessation des arrestations arbitraires et la garantie du droit de manifester et de se réunir pacifiquement. La quasi-totalité des civils arrêtés depuis le coup d'État ont maintenant été libérés, ce qui est une mesure bienvenue. Les arrestations arbitraires temporaires se poursuivraient, notamment lors des manifestations en cours.

Les dirigeants militaires et civils ont promis d'enquêter sur le recours à la violence létale contre les manifestants. L'application du principe de responsabilité pour les violations des droits de l'homme perpétrées depuis le 25 octobre sera donc considérée comme un indicateur essentiel des progrès accomplis et pourrait contribuer à rétablir la confiance. Trois indicateurs importants à court terme seront, premièrement, la capacité du Premier Ministre à former librement son cabinet technocratique conformément aux dispositions

du Document constitutionnel, deuxièmement, la levée de l'état d'urgence et, troisièmement, le rétablissement de la liberté de la presse.

Au cours des prochains mois, le principal indicateur du retour sur la voie de la transition démocratique sera la restauration de l'espace politique. Ceci est particulièrement important à la lumière de l'objectif professé par les dirigeants politiques et militaires d'organiser des élections libres et régulières, peut-être même plus tôt que prévu. Les autorités devront garantir une atmosphère propice à des élections crédibles, que l'ONU et d'autres acteurs internationaux pourront alors soutenir. Les indicateurs de cette atmosphère favorable comprendront la mise en place d'une commission électorale indépendante, l'adoption d'une loi inclusive sur les partis politiques, la liberté des partis et mouvements politiques de s'organiser, de faire campagne et de bénéficier d'un accès aux médias, ainsi que la garantie des droits de l'homme.

Les événements récents ont également mis en évidence l'absence d'institutions judiciaires fonctionnelles et le vide que cela laisse pour traiter et prévenir les violations graves des droits de l'homme. En outre, le Conseil législatif de transition – composé de 40 % de femmes, comme le stipule le Document constitutionnel – n'a toujours pas été formé. Je continue d'appeler les autorités soudanaises à garantir une participation effective des femmes au processus politique et au Gouvernement qui doit encore être formé, ainsi qu'à tous les efforts visant à mettre fin à la crise actuelle. Mon équipe et moi-même rencontrons régulièrement des groupes de femmes de tout le Soudan pour entendre leurs préoccupations politiques et sécuritaires. Leur message est clair : il ne peut y avoir de retour en arrière sur les acquis durement gagnés en matière de droits des femmes, et elles demandent le soutien de la communauté internationale à cet égard.

Nous – la MINUATS – suivrons de près tous les indicateurs critiques susmentionnés et en ferons rapport.

En dehors de Khartoum, la situation sécuritaire reste fragile. Je suis profondément préoccupé par la résurgence des conflits intercommunautaires et du banditisme armé au Darfour, au Nil Bleu et dans les Kordofans. L'ONU a reçu des rapports faisant état d'une augmentation notable des meurtres de civils, des destructions de biens et des déplacements, ainsi que des violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles. Au Darfour, cette année, environ huit fois plus de personnes ont été déplacées que l'année dernière.

L'insécurité persistante au Darfour souligne la nécessité de donner la priorité à la protection des civils et de mettre rapidement en œuvre les dispositions de l'Accord de paix de Djouba. La formation et le déploiement de la force conjointe de maintien de la sécurité et l'opérationnalisation du Plan national de protection des civils doivent être entrepris sans délai. La situation à l'est restera également instable si une solution politique n'est pas trouvée rapidement. Il est important que les autorités soudanaises s'acquittent de leur responsabilité première de protéger les civils sur l'ensemble de leur territoire, indépendamment de la crise politique.

Au lendemain du coup d'État, la décision des donateurs de suspendre l'aide internationale au développement a un impact considérable sur les moyens de subsistance du peuple soudanais et risque de faire reculer les réalisations durement acquises au cours des deux dernières années. Les activités humanitaires sont en cours, bien que certains services humanitaires fournis par des mécanismes gouvernementaux, tels que les services de santé, aient été perturbés. Les activités de développement de l'ONU restent fortement touchées, ce qui aggrave la vulnérabilité et les besoins humanitaires. L'un des principaux programmes touchés est le programme de soutien aux familles, qui devait fournir des transferts en espèces à plus de 11 millions de Soudanais vulnérables.

Les autorités soudanaises doivent bien sûr démontrer leur volonté de revenir à un ordre constitutionnel crédible afin de regagner la confiance de la communauté internationale en vue de la reprise de l'aide financière internationale. Dans le même temps, je voudrais demander instamment aux membres du Conseil et à la communauté internationale dans son ensemble d'adopter une approche équilibrée – de ne pas interrompre l'aide trop longtemps et d'envisager la reprise rapide du financement dans certains domaines, en particulier le soutien aux services de santé et aux moyens de subsistance, afin de s'assurer que le peuple soudanais ne continue pas à faire les frais de la crise politique.

Je remercie le Conseil pour son soutien constant à la MINUATS, qui continue à s'acquitter de son mandat dans le contexte des défis auxquels le Soudan est confronté. Les principaux domaines d'action de la Mission restent pertinents et, dans certains cas, ont été accélérés. Outre le redoublement de nos efforts de bons offices, le travail de la MINUATS sur les droits de l'homme et son soutien à la protection des civils sont

encore plus cruciaux dans cette période instable et seront renforcés. Le mécanisme de cessez-le-feu permanent du Darfour, qui est présidé par la MINUATS, a été actif tout au long de cette période, avec le soutien, soit dit en passant, de la composante militaire et des groupes armés qui ont signé l'Accord de paix de Djouba.

L'ONU au Soudan est également prête à soutenir un processus constitutionnel et des élections crédibles et inclusives dès qu'une feuille de route pour ces processus aura été convenue. L'organisation d'une élection au Soudan sera une entreprise complexe, et l'ONU se félicite de la coopération et de la collaboration avec les partenaires internationaux. Je tiens à souligner l'importance d'un soutien continu à la Mission et de la pleine mise en place de son réseau de terrain afin qu'elle puisse poursuivre ses efforts dans les régions du pays touchées par le conflit.

L'engagement indéfectible des Soudanais et des Soudanaises en faveur de la mise en place d'une gouvernance démocratique dirigée par des civils ne peut être ignoré. Ils ont fait d'immenses sacrifices pour réaliser leurs aspirations à la liberté, à la paix et à la justice, consacrées par un État démocratique dirigé par des civils. Ils sont restés – et semblent rester – inébranlables dans leur détermination. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer l'engagement continu de la MINUATS à soutenir le peuple soudanais dans la réalisation de ces aspirations et remercier le Conseil de sécurité pour son appui à nos efforts.

Le Président : Je remercie M. Perthes pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé et de tout le travail que lui et son équipe ont accompli dans des circonstances difficiles durant les trois mois qui se sont écoulés depuis notre dernière séance (voir S/PV.8857). Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Jürgenson des efforts inlassables qu'il déploie en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

Dans mon intervention, je vais mettre l'accent sur trois questions – le coup d'État et l'accord politique du 21 novembre ; la situation en matière des droits humains ; et l'Accord de paix de Djouba et la situation au Darfour.

Le coup d'État militaire du 25 octobre, que nous condamnons dans les termes les plus fermes, a mis en péril les progrès réalisés à grand prix par le Gouvernement civil depuis la révolution de 2019. Les organisations régionales et le Conseil ont exprimé leurs vives préoccupations à propos de cet événement. Nous considérons l'accord politique du 21 novembre comme un premier pas important en vue de rétablir la transition démocratique. Toutes les parties doivent adopter une approche véritablement inclusive et consultative pour mener à bien la transition démocratique. Nous appelons à la formation rapide d'un gouvernement, du Conseil législatif de transition et d'autres institutions de gouvernance sur fond de planification d'élections inclusives et crédibles.

Nous réitérons également notre appel à la libération immédiate de toutes les personnes détenues depuis le 25 octobre. Ces mesures sont indispensables pour rétablir la confiance de la population soudanaise et de la communauté internationale après le coup d'État. Le Royaume-Uni salue les efforts que continue de déployer la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour appuyer le dialogue et le processus de transition dans des circonstances difficiles. Nous saluons les efforts de la Mission visant à renforcer ses liens avec la société civile afin de consolider le soutien de l'opinion publique en faveur de la transition.

La détérioration de la situation des droits de l'homme à la suite du coup est profondément préoccupante. Il est essentiel que les libertés d'expression et de réunion soient protégées et que les personnes puissent manifester sans crainte de violence. Nous condamnons la mort d'au moins 43 personnes – ce nombre est probablement beaucoup plus élevé – et nous saluons l'engagement des autorités soudanaises à enquêter sur les morts de manifestants depuis le 25 octobre.

Le Royaume-Uni salue également la nomination par le Conseil des droits de l'homme d'Adama Dieng en tant qu'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan et exhorte le Soudan à collaborer avec lui en la matière. Nous exhortons également le Soudan à créer une commission nationale des droits de l'homme efficace et indépendante pour contribuer à la relance de la transition démocratique en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Troisièmement, nous saluons la création du Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité et du Comité du cessez-le-feu

permanent pour le Darfour, présidé par la MINUATS. Il s'agit de mesures importantes en vue de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix de Djouba relatives à la sécurité. Il est cependant regrettable que le coup d'État ait encore retardé les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord. Nous demandons instamment à toutes les parties de participer à un dialogue inclusif afin de rétablir la confiance entre les membres du volet oriental de l'Accord et les groupes armés non signataires.

La résurgence des violences intercommunautaires au Darfour et dans d'autres régions du pays est profondément préoccupante. Le Royaume-Uni regrette sincèrement les pertes en vies humaines et souligne la nécessité d'éliminer les causes profondes de cette violence. Nous réitérons notre appel à la mise en œuvre rapide du Plan national de protection des civils, notamment par le déploiement de la force conjointe de maintien de la sécurité et l'application des dispositions pertinentes de l'Accord de paix de Djouba.

Enfin, je voudrais réitérer notre solidarité à l'égard du peuple soudanais et l'assurer de l'appui du Royaume-Uni à ses revendications de liberté, de paix et de justice. Les progrès réalisés à grand prix depuis la révolution de 2019 doivent être protégés. Nous exhortons le Conseil et les partenaires internationaux à continuer d'attirer l'attention sur le Soudan et d'appeler à des progrès.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé instructif. Je salue également la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Lorsque l'Estonie est devenu membre du Conseil de sécurité il y a près de deux ans, la situation au Soudan était très différente et encourageante. Tout au long de notre mandat, le Soudan a lentement mais sûrement progressé dans la réalisation des objectifs de la révolution. Malheureusement, tout ces progrès ont été mis en péril lorsque l'armée a décidé de prendre le pouvoir.

L'Estonie condamne dans les termes les plus fermes le coup d'État du 25 octobre, qui menace gravement les progrès démocratiques, économiques et en matière de paix réalisés par le Soudan au cours des dernières années. Il est donc important de relancer la transition démocratique sans plus tarder avant que la situation ne se détériore davantage. Il importe de regagner la confiance du peuple soudanais.

La signature de l'accord politique du 21 novembre est un pas dans la bonne direction. Il faut cependant faire davantage. Nous appelons toutes les parties prenantes à mettre immédiatement et pleinement en œuvre l'accord politique et à poursuivre un dialogue véritable et inclusif, ce qui faciliterait la réconciliation nationale. Dans cette optique, l'usage excessif de la force contre les manifestants pacifiques doit cesser. Des enquêtes approfondies doivent être menées sur les morts et les blessures causées par l'emploi d'une force excessive et disproportionnée par les forces militaires et de sécurité.

L'Estonie appelle également à la libération de toutes les personnes arrêtées arbitrairement pour des raisons politiques depuis le 25 octobre. Pour répondre aux aspirations du peuple soudanais, la formation rapide d'un gouvernement civil, du Conseil législatif de transition et des autres institutions de gouvernance et de contrôle doit également demeurer une priorité. Nous appelons à la publication rapide d'un calendrier crédible pour la tenue des élections.

Nous sommes préoccupés par les conséquences de l'instabilité politique sur la situation au Darfour, où les attaques contre les civils se multiplient. Il faut redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des civils, notamment les femmes et les enfants. L'Estonie demande que le Plan national de protection des civils soit traduit rapidement en termes opérationnels afin d'accélérer sa mise en œuvre. Des progrès dans ces domaines seront essentiels en vue de bâtir un avenir meilleur.

Pour terminer, l'Estonie espère qu'en dépit de récents revers, le Soudan continuera d'avancer pour parvenir à une démocratie pleine et entière, comme l'envisageait la révolution de 2019. Nous espérons que le Soudan et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan continueront de renforcer leur coopération afin d'accomplir des progrès tangibles, notamment dans les domaines de la transition démocratique, de la paix, des droits de l'homme et de la protection de la population civile. Je réitère le plein appui de l'Estonie au peuple soudanais sur sa voie vers la démocratie, la paix et la prospérité.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2021/1008) sur les activités de la

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et les événements survenus récemment dans le pays.

Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUATS, M. Volker Perthes, de son exposé détaillé. Nous saluons la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

La présente séance d'information se tient quelques jours avant le deuxième anniversaire de la révolution de décembre 2019 au Soudan, qui a mis fin à des décennies de dictature et a permis de lancer une transition démocratique qui devait aboutir à la tenue d'élections libres en 2023. La présente séance se tient également dans le contexte des événements récents, à la suite desquels la transition démocratique a été interrompue le 25 octobre, avant d'être relancée le 21 novembre après la conclusion d'un accord politique entre le lieutenant-général Abdel Fattah Al-Burhan et le Premier Ministre, Abdallah Hamdok.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent cet accord politique et les engagements qu'il contient, qui représentent un pas important vers le règlement de la crise constitutionnelle et politique au Soudan et le retour à l'ordre constitutionnel, tel que prévu dans le Document Constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba. Nous restons convaincus que le succès de la transition politique et la prise en compte des aspirations des Soudanais à la démocratie, à la liberté et à la justice demeurent le seul moyen viable de préserver et de consolider l'unité du Soudan et de garantir un avenir pacifique et prospère à sa population.

À cet égard, nous encourageons tous les partenaires dans le cadre de la transition à poursuivre le dialogue et à déployer des efforts opportuns pour régler efficacement les questions en suspens et mettre en œuvre pleinement et rapidement l'accord politique dans un climat de paix et de réconciliation nationale.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur plein appui à l'ONU, à la MINUATS, à l'Union africaine, à la Ligue des États arabes et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour leurs bons offices et leurs efforts de médiation visant à faciliter le dialogue et à appuyer la transition démocratique au Soudan.

Nous nous félicitons de la libération des détenus politiques et de l'engagement pris de mener des enquêtes en ce qui concerne les manifestants qui sont morts ou blessés lors des incidents survenus depuis le 25 octobre. Nous soulignons l'importance de la transparence, de l'application du principe de responsabilité et de la justice et nous appelons au plein respect des droits humains, notamment le droit à la vie, la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique. Nous voudrions également exprimer nos profondes condoléances aux familles des victimes et nos souhaits de rétablissement complet aux personnes qui ont été blessées.

Tout en saluant ces mesures, nous sommes conscients qu'il reste de nombreux défis à relever. Nous sommes fermement convaincus que ces défis politiques, économiques, humanitaires et de sécurité soulignent la nécessité pour toutes les parties prenantes soudanaises de faire preuve de sagesse et de donner la priorité aux intérêts nationaux pour consolider les progrès accomplis depuis 2018 et pour éviter que le processus de paix n'échoue.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines encouragent toutes les parties à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba pour renforcer la confiance entre les groupes armés non signataires et éviter que le pays ne retombe dans la violence. À cet égard, nous encourageons la reprise des pourparlers avec le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou et nous exhortons les deux parties à faire fond sur les progrès déjà réalisés et à mettre en place un cadre constructif pour régler les différends qui subsistent.

Nous félicitons la MINUATS d'avoir contribué à faciliter ces pourparlers dans le cadre de ses efforts visant à appuyer le processus de paix et la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Nous exhortons également les acteurs qui ne participent pas encore au processus de paix à le faire pour donner une chance à une paix durable et inclusive au Soudan.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent préoccupés par les violences intercommunautaires sporadiques. Ces incidents montrent qu'il faut poursuivre les efforts pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. La mise en place du Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité et du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour constitue une étape importante vers la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues dans l'Accord de paix de Djouba.

À cet égard, nous appelons les partenaires du Soudan à fournir au Comité un appui logistique et financier adéquat et durable, au moment voulu, pour qu'il puisse s'acquitter de sa tâche critique.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour assurer la protection des civils par la mise en œuvre de son plan national de protection des civils, ainsi que par la promotion du dialogue et de la réconciliation entre les différentes communautés ethniques. Nous encourageons également toutes les parties à garantir l'égalité des sexes dans les structures de prise de décision et la participation légitime des femmes aux efforts de médiation visant à régler la crise politique actuelle. Nous saluons, à cet égard, l'appui apporté par la MINUATS aux autorités soudanaises pour renforcer la participation et l'inclusion des femmes en ce qui concerne le processus de paix.

Sur le plan économique, le Soudan est confronté à d'énormes défis pour atténuer les conséquences des réformes économiques et le poids de la dette extérieure. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent la communauté internationale à renouveler son engagement de solidarité avec le Soudan et à honorer les engagements pris pendant la conférence de Paris sur le Soudan en mai. La reprise économique reste un élément clef du processus de transition susceptible de donner un élan aux efforts en faveur de la paix dans le pays, car elle contribuerait à préparer le consensus démocratique pour des élections régulières et libres, qui sont la seule voie pour mettre définitivement fin aux troubles institutionnels dans le pays et assurer son développement durable.

La situation humanitaire déjà catastrophique au Soudan a encore été aggravée par la crise économique, l'insécurité alimentaire, l'augmentation des cas de coronavirus, étant donné que seulement 3 % des 47 millions d'habitants sont entièrement vaccinés, les effets néfastes des changements climatiques, la violence intercommunautaire, le déplacement prolongé des populations, ainsi que la récente crise des réfugiés dans les régions de l'est et les fortes pluies.

Malgré un contexte régional complexe et les derniers événements survenus dans le pays, le Soudan continue d'accueillir des centaines de milliers de réfugiés, avec lesquels il partage ses ressources. Face à cette situation difficile, qui concerne plus de 10 millions de personnes, nous sommes appelés à faire preuve de

responsabilité et de solidarité envers le Soudan, en vue d'atténuer les conséquences de la situation humanitaire sur la dynamique actuelle de consolidation de la paix dans le pays.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur appui à la MINUATS dans la mise en œuvre de son mandat. À cet égard, nous saluons les diverses activités d'appui et de formation entreprises dans le cadre de son mandat pour faciliter la transition politique, faciliter la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et appuyer les efforts menés par les Soudanais en matière de consolidation de la paix, de protection des civils et de rétablissement de l'état de droit. Nous remercions tout particulièrement M. Volker Perthes pour ses efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement politique négocié.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur position et condamnent tout acte susceptible de mettre en péril la stabilité et l'unité du Soudan. Ils réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais et leur plein appui à une transition pacifique vers la démocratie, ouvrant la voie à un avenir prospère et pacifique non seulement au Soudan, mais dans toute la région. Nous espérons qu'une coopération étroite avec la MINUATS et l'équipe de pays, ainsi que l'appui ferme de la communauté internationale, de concert avec un Conseil de sécurité uni, aideront le Soudan à relever ces défis.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial Perthes de son exposé très utile et pour le travail excellent et important que lui et son équipe effectuent sur le terrain. Je remercie également le Représentant permanent de l'Estonie pour l'exposé du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Nous nous félicitons en outre de la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Il y a moins de trois mois, la Norvège a co-organisé un événement de haut niveau à l'Assemblée générale pour appuyer la transition démocratique du Soudan. Nous avons dit alors que le Soudan était de retour et qu'il ne fallait éviter un retour au passé. Par conséquent, c'est avec une vive préoccupation que nous constatons que c'est exactement le contraire qui s'est produit.

Le 25 octobre, les dirigeants militaires ont mis de côté le Document constitutionnel, décrété l'état d'urgence et dissous la composante civile du Gouvernement de

transition. Cela a été suivi par des arrestations et des détentions arbitraires de responsables de l'opposition politique, de membres de la société civile, d'avocats, de journalistes et de manifestants pacifiques. Comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, plus de 40 personnes ont été tuées.

Nous continuons de soutenir que c'est aux forces de sécurité qu'incombe la responsabilité de garantir la protection des civils et le respect des droits humains, notamment de la liberté d'expression et du droit de réunion pacifique. La détention illégale de personnes pour leurs convictions politiques, ainsi que les entraves à l'accès aux hôpitaux, sont inacceptables. Nous réitérons que tous les détenus politiques restants dans le pays doivent être libérés et que les incidents qui ont fait des morts et des blessés doivent faire l'objet d'une enquête indépendante et transparente. S'il est vrai que le Soudan traverse une période difficile, nous sommes convaincus qu'il n'est pas trop tard pour remettre la transition sur les rails. Cela doit être notre objectif commun.

Nous encourageons tous les pays à tirer les leçons du passé récent. Les processus politiques ont plus de chances de réussir lorsque les décideurs viennent avec des perspectives différentes à la table des négociations. Au cours de la prochaine phase, nous espérons que les femmes et les jeunes soudanais participeront de manière plus directe aux pourparlers politiques. La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) peut jouer un rôle important en facilitant un dialogue inclusif.

L'accord politique entre le Premier Ministre Hamdok et le Président du Conseil souverain Al-Burhan a constitué une première étape importante. La nomination rapide d'un nouveau gouvernement est maintenant nécessaire pour passer à la phase suivante, et il est également essentiel de renouer le dialogue avec la communauté internationale. De surcroît, un accès humanitaire sans entrave reste une priorité et un principe directeur. Les personnes déplacées et les autres civils, y compris les enfants, restent exposés à des risques extrêmes. Les récentes attaques violentes au Darfour, qui ont fait des dizaines de morts et des milliers de déplacés, sont très préoccupantes.

Il est essentiel que la protection des civils soit véritablement assurée et que le Plan national de protection des civils soit mis à jour de manière à tenir compte des réalités que connaît la population. La protection des civils et la prévention des conflits dans tout le pays incombent au premier chef aux autorités

nationales. La MINUATS joue un rôle important de soutien dans la prévention des conflits et la protection des civils, conformément à son mandat.

La crise politique actuelle au Soudan vient s'ajouter à la situation déjà très instable de la Corne de l'Afrique. Les rapports faisant état de nouveaux affrontements dans les zones frontalières contestées entre le Soudan et l'Éthiopie sont particulièrement inquiétants. Nous encourageons vivement les deux pays à faire preuve de la plus grande retenue. La prévention de tout nouveau conflit armé et de la prolifération des acteurs armés non étatiques doit être la priorité absolue pour tous. Nous nous félicitons du travail accompli par l'ONU pour faciliter le dialogue, et nous encourageons l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement à intensifier leurs efforts, notamment en offrant leurs bons offices pour soutenir un processus susceptible de remettre la transition du Soudan sur les rails.

Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour régler les questions en suspens, et ce de manière inclusive, afin de rétablir la confiance et de répondre aux aspirations du peuple soudanais.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je remercie l'Ambassadeur Jürgenson, de l'Estonie, de l'exposé qu'il a présenté en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Je salue également la présence du représentant du Soudan à la présente séance.

Les événements récents au Soudan nous ont rappelé les difficultés inhérentes à la transition démocratique qui a débuté il y a près de trois ans. Cependant, l'accord conclu le 21 novembre entre le Président du Conseil souverain reconstitué et le Premier Ministre a fait renaître l'espoir. Il est rassurant de constater que le Document constitutionnel de 2019 demeure la base de la période de transition. Nous espérons que les dirigeants soudanais consolideront les progrès réalisés et organiseront des élections d'ici à juillet 2023. Nous attendons également avec intérêt un dialogue plus inclusif entre toutes les parties prenantes afin de faire avancer la transition.

À cet égard, il importe que toutes les parties restent fermement engagées dans la transition en cours. Tout effort visant à compromettre la transition, comme

les agissements du 25 octobre, mettra en péril les progrès réalisés aux niveaux politique et socioéconomique. Nous soulignons aussi l'importance de la mise en œuvre complète de l'Accord de paix de Djouba. Nous nous félicitons de la création du Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité et du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour. Nous soulignons également l'importance de la mise en place rapide du Conseil législatif de transition et du Conseil supérieur de la magistrature aux fins de la transition. Nous encourageons les dirigeants soudanais à résoudre rapidement les problèmes à ce sujet.

Sur le front de l'économie, les événements récents ont contraint la communauté internationale à revoir les décisions positives prises pour soutenir la reprise économique du Soudan. Maintenant que le processus de transition est de nouveau sur les rails, nous espérons que la communauté internationale et les partenaires du Soudan reconsidéreront ces décisions. Le Soudan a besoin de notre soutien collectif.

Sur le front de la sécurité, les autorités soudanaises ont poursuivi leurs efforts pour assurer une protection physique au Darfour en déployant des forces gouvernementales conjointes afin de désamorcer la violence et d'apaiser les tensions. Il s'agit d'évolutions positives qui reflètent un élargissement des structures de gouvernance et l'engagement soutenu des autorités à mettre en œuvre le Plan national de protection des civils. À cet égard, nous tenons à mentionner tout particulièrement les mesures notables prises pour améliorer la législation sur la protection des enfants. Nous exhortons également toutes les parties à continuer de lutter contre le fléau du terrorisme au Soudan et dans la Corne de l'Afrique.

Le soutien de la MINUATS au Soudan sera essentiel dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne la transition politique, la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et les efforts de consolidation de la paix. Nous attendons de la MINUATS qu'elle se concentre sur la mise en œuvre de ses mandats fondamentaux, en partenariat étroit avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

L'Inde entretient des relations de longue date avec le Soudan et son peuple. Au fil des années, l'Inde a aidé le Soudan dans le cadre de plusieurs projets, notamment en lui accordant des crédits à des conditions favorables, en renforçant ses capacités et en lui apportant une aide humanitaire. Nous espérons que le Soudan deviendra un

pays pacifique et stable dans les années à venir. L'Inde continuera de soutenir le Soudan et son peuple en cette période critique.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Volker Perthes, de son exposé et, surtout, de ses bons offices au cours des derniers mois. Je remercie également le Représentant permanent de l'Estonie, et lui suis reconnaissant, de sa contribution au dossier soudanais en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Ma délégation apprécie grandement les informations qu'ils ont partagées aujourd'hui et leur gestion dans une période aussi instable. Je me félicite aussi de la présence parmi nous du représentant du Soudan.

Les trois derniers mois ont laissé entrevoir la fragilité de l'équilibre politique au Soudan et la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, pour les parties de confirmer et de maintenir leur engagement et leurs efforts en faveur du dialogue. La réponse du peuple soudanais au coup d'État d'octobre a été sans équivoque : une majorité écrasante est en faveur d'un gouvernement de transition dirigé par des civils qui garantisse la promotion et la protection des droits de tous les Soudanais et veille à ce que le Soudan reste sur la voie de la démocratie.

Le Mexique considère donc l'accord politique du 21 novembre comme un premier pas vers le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel et du Gouvernement de transition. Il est toutefois essentiel que la transition reste guidée par le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba. En d'autres termes, l'accord politique de novembre n'est pas suffisant.

Je voudrais souligner l'importance pour le Conseil de sécurité d'assurer le suivi de plusieurs questions en temps voulu.

Premièrement, je réaffirme que la mise en œuvre intégrale de l'accord du 21 novembre doit être inclusive et efficace et viser à favoriser un climat de paix et de réconciliation nationale. En outre, la tenue de la Conférence constitutionnelle chargée de débattre de la modification du Document constitutionnel doit être un processus transparent, pacifique et démocratique, auquel les femmes participent pleinement.

Deuxièmement, le rétablissement du Gouvernement de transition, y compris la formation d'un gouvernement civil composé d'experts nationaux indépendants, doit refléter la pluralité des voix au Soudan et garantir systématiquement la participation des femmes. Le

partenariat entre les branches civile et militaire doit être considéré uniquement comme une source temporaire de stabilité jusqu'à ce que le transfert pacifique du pouvoir à un gouvernement dirigé par des civils et démocratiquement élu ait lieu. À cet égard, l'attention accordée à l'organisation des élections sera cruciale.

Troisièmement, l'engagement des autorités soudanaises à libérer tous les prisonniers politiques doit également concerner les personnes arrêtées après le coup d'État militaire du 25 octobre, y compris les journalistes, les activistes et les défenseurs des droits de l'homme. Il est essentiel de mener les enquêtes qui s'imposent sur l'emploi disproportionné de la force, les violations présumées des droits de l'homme, ainsi que les décès et autres incidents survenus dans le contexte des manifestations. La responsabilité, la transparence et le renforcement de l'état de droit sont des principes sur lesquels la transition démocratique du Soudan doit continuer de se fonder.

Quatrièmement, nous nous devons de souligner qu'il y a encore quatre affaires dans lesquelles les accusés n'ont toujours pas été remis à la Cour pénale internationale. Le Mexique appelle les autorités soudanaises à remettre M. Al-Bashir, M. Hussein et M. Harun, qui se trouvent déjà en détention, à titre prioritaire et conformément à l'engagement qu'elles ont pris de coopérer avec la Cour.

Les faits nouveaux à Khartoum ne devraient pas, et ne doivent pas, détourner l'attention de la situation déplorable qui règne au Darfour. Depuis novembre, plus de 10 000 personnes auraient été déplacées par la violence à Jebel Moon, dans le Darfour occidental, ainsi que dans la partie septentrionale de cette région. Parmi elles, 2 000 personnes, principalement des femmes et des filles, ont franchi la frontière avec le Tchad pour y trouver refuge. On rapporte des dizaines de morts, des villages entiers brûlés, des actes de violence sexuelle et des enfants disparus. Les tensions continuent, et le risque est élevé d'un débordement sur le reste de la région.

Tout en reconnaissant les mesures prises par les autorités locales pour faire face à cette situation, nous appelons urgemment à accélérer les efforts pour atténuer les tensions, enquêter sur les incidents et prévenir une résurgence de la violence. Nous devons aussi rappeler la nécessité d'accélérer la pleine mise en œuvre du Plan national de protection des civils, étant donné que la protection des civils est de la seule responsabilité du Soudan, malgré la situation troublée que le pays connaît.

Pour terminer, j'exprime le plein appui du Mexique au travail qu'accomplit la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et souligne qu'il importe de coordonner les initiatives sous-régionales, régionales et internationales au profit de la transition démocratique du Soudan et de l'aspiration du peuple soudanais à un avenir inclusif et pacifique, où soient totalement respectés les droits de l'homme, dont la déclaration – la Déclaration universelle des droits de l'homme – a été adoptée en ce jour à Paris et célèbre un nouvel anniversaire.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Perthes pour son exposé et pour le travail vaillant et infatigable que nous savons qu'il effectue dans des circonstances très complexes. Je remercie également Sven Jürgenson de son rapport et de son excellente direction ces deux dernières années. Je suis par ailleurs enchantée de souhaiter la bienvenue parmi nous ce matin à notre collègue du Soudan.

La dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette salle pour parler du Soudan (voir S/PV.8887), la transition démocratique du pays venait de subir un énorme coup d'arrêt. Depuis lors, et c'est heureux, on a reculé d'un pas pour s'éloigner du bord du précipice, en particulier grâce à l'accord du 21 novembre entre le Premier Ministre Hamdok et le général Al-Burhan. La plupart des dirigeants civils – mais pas encore la totalité – ont été libérés, et le Premier Ministre a été rétabli dans ses fonctions. En vérité, toutefois, l'accord n'annule pas entièrement les mesures prises depuis le 25 octobre pour démanteler le cadre et les institutions de transition.

Selon nous, l'avenir de la transition, et de la stabilité au Soudan, est encore très incertain. Comme le Représentant spécial Perthes l'a dit lui-même ce matin, les prochaines étapes seront cruciales. Nous avons besoin de voir dès que possible un retour à l'ordre constitutionnel. Pour y parvenir, il nous faut maintenant rebâtir la confiance et créer un climat propice à un règlement politique véritable. À cette fin, nous estimons que les étapes ci-après seront capitales à court terme.

Premièrement, l'état d'urgence doit être levé. Deuxièmement, le Premier Ministre Hamdok doit être à même d'exercer librement les pouvoirs attachés à sa fonction. Troisièmement, tous les prisonniers politiques doivent être relâchés et la campagne d'arrestations doit cesser. Quatrièmement, il faut que les droits de l'homme soient respectés, que le blocus des communications se termine et que les droits à la liberté de se réunir et de

manifestier pacifiquement soient respectés. Cinquièmement, la violence contre les civils, que nous avons vue s'intensifier dans tout le Soudan depuis le coup d'État, y compris contre les manifestants pacifiques – c'est quelque chose sur quoi nous devons insister – ne peut pas continuer. Il faudra que les responsables de cette violence rendent des comptes. Les attaques menées par les forces de sécurité – par exemple, contre des hôpitaux, des blessés et des médecins – doivent cesser.

Au bout du compte, nous voulons voir un retour à l'ordre constitutionnel. Les Soudanais eux-mêmes n'ont de cesse d'exprimer leur souhait d'un environnement politique ouvert et libre. Pour y arriver, nous aurons besoin d'un élargissement de la consultation politique sur l'avenir de la transition et sur un règlement politique vraiment inclusif. La voix du peuple est au cœur de la transition. Le peuple doit être pleinement entendu dans les futures négociations.

Il est crucial que les femmes participent à tous les niveaux, et en particulier à la prise de décisions à haut niveau. Les femmes ont été en première ligne de la transition au Soudan, et elles seront essentielles à son succès. Pour répéter une expression que j'utilise souvent dans cette salle : elles devraient être dans la salle et à la table.

À plus long terme, nous avons besoin de voir une réforme énergique du secteur de la sécurité, un cadre pour une justice transitionnelle efficace et la tenue d'élection inclusives et démocratiques. C'est dans le propre intérêt du Soudan, et c'est clairement dans l'intérêt du peuple soudanais.

La violence politique actuelle se produit dans le contexte d'une nouvelle vague de violence et de déplacement en masse au Darfour, avec des informations très inquiétantes faisant état de dizaines de personnes tuées au Darfour occidental pour cette seule semaine, et nous voyons les besoins humanitaires augmenter dans tout le pays. Nous ne pouvons pas oublier les promesses concernant la protection des civils au Darfour. Le Plan national de protection des civils devrait être mis en œuvre de toute urgence.

L'Accord de paix de Djouba reste capital pour bâtir la paix et lutter contre les causes profondes du conflit au Darfour et dans tout le Soudan. Selon nous, l'engagement des parties à l'accord à offrir une coopération pleine et illimitée à la Cour pénale internationale est particulièrement essentiel.

Nous avons également vu passer récemment des informations concernant une résurgence des accrochages à la frontière, à Fachqa, qui ont fait de nombreux morts. À un moment délicat pour la région, la dernière chose dont nous ayons besoin, c'est d'une intensification des tensions entre l'Éthiopie et le Soudan. Il faut garder la tête froide dans l'intérêt des peuples soudanais comme éthiopien, ainsi que pour la stabilité régionale.

L'Irlande est totalement aux côtés de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et, surtout, du peuple soudanais, dans la tâche consistant à rétablir la transition démocratique au Soudan. Le Conseil de sécurité devrait être prêt à utiliser les outils dont nous disposons afin de créer l'espace nécessaire pour y parvenir. Nous continuerons de suivre les progrès dans les mois qui viennent.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Volker Perthes de son exposé détaillé. Je remercie aussi l'Ambassadeur Sven Jürgenson, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Je me félicite de la participation du représentant du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Le Viet Nam continue de suivre de près l'évolution de la situation au Soudan. Nous nous félicitons des efforts récemment déployés pour promouvoir la stabilité dans le pays, en particulier l'accord trouvé le 21 novembre, qui a rétabli le poste de premier ministre et confirmé que le Document constitutionnel de 2019 resterait le socle de la période de transition. Dans le même temps, nous constatons que la situation au Soudan en général, et au Darfour en particulier, reste caractérisée par de nombreux défis, notamment des difficultés économiques et humanitaires, des violences intercommunautaires, des catastrophes naturelles et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, je voudrais mettre en exergue les points suivants.

Il est impératif que toutes les parties soudanaises continuent de faire preuve de retenue et s'abstiennent de toute violence et de toute action qui pourrait exacerber les tensions et mettre en péril le processus de paix ainsi que la sûreté et la sécurité de la population. Nous exhortons les parties concernées au Soudan à faire de leur mieux pour promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale afin de faire avancer le processus de transition conformément au décret constitutionnel de 2019 et à l'Accord de paix de Djouba.

Premièrement, nous réaffirmons à cet égard notre ferme appui à la participation pleine, active et effective des femmes, ainsi que des jeunes, à toutes les étapes de ce processus et à d'autres aspects de la société.

Deuxièmement, nous appelons les autorités soudanaises compétentes à garantir la protection des civils, ainsi que l'accès aux services essentiels pour la population civile, en particulier pour les groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants. Dans le même temps, il est essentiel de maintenir la stabilité et la sécurité au Darfour et d'éviter que les événements survenus récemment au Soudan aient une quelconque incidence négative sur la région. Il est donc indispensable de veiller à garantir la pleine mise en œuvre du Plan national de protection des civils et de s'attaquer aux causes profondes des violences intercommunautaires au Darfour, notamment par la réconciliation entre les différents groupes, tribus et communautés.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer d'aider les autorités soudanaises à lutter contre les problèmes humanitaires et socioéconomiques actuels. Plus de 6 millions de personnes sont toujours en situation d'insécurité alimentaire aiguë. De fortes pluies et inondations ont touché la population dans 14 des 18 États du pays. Dans ce contexte, nous espérons que les partenaires internationaux continueront de fournir une aide humanitaire à la population soudanaise en cette période difficile.

Quatrièmement, nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés par l'ONU, notamment la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), et par les partenaires régionaux et internationaux, en particulier l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour promouvoir le dialogue entre les parties soudanaises et surmonter les difficultés actuelles. Nous demandons aux autorités soudanaises de continuer à veiller à la sûreté et à la sécurité du personnel de la MINUATS et de coopérer activement avec la Mission et les organismes des Nations Unies pour relever les défis dans le pays. Nous appelons également le Soudan et les pays de la région à s'efforcer de promouvoir la coopération et l'amitié sur la base d'intérêts communs.

Enfin, comme c'est probablement la dernière fois que le Viet Nam s'exprime sur cette question, nous voudrions réaffirmer notre position inchangée selon laquelle les sanctions ne doivent être qu'un outil utilisé par le Conseil de sécurité de manière temporaire et au cas par cas pour favoriser le maintien de la paix et de la

sécurité internationales. Ni ces mesures ni leur application ne doivent porter atteinte aux moyens de subsistance de la population ou au développement légitime du pays concerné. Elles doivent être examinées en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et être ajustées et levées lorsque les conditions le permettent.

Pour conclure, nous exprimons une fois de plus notre détermination à aider le peuple soudanais dans sa quête de paix, de stabilité, de développement et de prospérité durables.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de son exposé sur la situation au Soudan. Nous saluons la participation à cette séance du Chargé d'affaires par intérim du Soudan.

Nous avons pris note du dernier rapport trimestriel sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (S/2021/1008).

La Russie suit attentivement l'évolution de la situation au Soudan, qui traverse une période complexe de son histoire. Nous sommes convaincus que les différends existant au sein de la société soudanaise ne peuvent et ne doivent être réglés que par le dialogue, avec la participation de toutes les principales forces politiques du pays, dans le but de garantir la sécurité et la stabilité et de parvenir à une entente nationale.

Nous nous félicitons de la signature le 21 novembre d'un accord politique, qui est le résultat d'intenses négociations entre les autorités militaires soudanaises et divers groupes civils et chefs de communautés et de tribus, avec la médiation efficace d'un certain nombre de pays arabes et africains et d'organisations régionales. Nous estimons que la notion énoncée dans la déclaration politique, selon laquelle un partenariat entre les dirigeants militaires soudanais et les représentants de la société civile est une garantie de stabilité et de sécurité au Soudan, est particulièrement importante.

Les accords conclus avec les dirigeants soudanais constituent un pas important vers le règlement de la crise interne aiguë que connaît ce pays. Nous sommes convaincus que leur mise en œuvre contribuera à stabiliser la situation au Soudan et à créer des conditions favorables à de nouvelles avancées pendant la période de transition.

Nous accueillons positivement la déclaration faite par le Président du Conseil souverain du Soudan, le lieutenant-général Al-Burhan, qui a annoncé son intention d'organiser des élections générales en juillet 2023 et réaffirmé son attachement à l'accord de paix entre le Gouvernement de transition et un certain nombre de groupes rebelles signé à Djouba le 3 octobre 2020.

Nous attendons le résultat des consultations en cours sur la formation d'un gouvernement technocratique au Soudan. Nous espérons que les intérêts des provinces du Soudan seront également pris en compte.

Nous pensons que la MINUATS doit continuer de fournir l'aide nécessaire aux dirigeants soudanais dans un certain nombre de domaines clés, notamment pour régler le problème du Darfour, mettre en œuvre les réformes économiques pertinentes, préserver la paix et l'état de droit, et collaborer avec les donateurs afin de garantir une assistance financière durable au pays. Dans la situation actuelle, une communication dépolitisée avec toutes les parties, sans ingérence extérieure éhontée, reste essentielle.

Nous ne pouvons manquer d'exprimer notre regret quant à la terminologie utilisée dans le rapport du Secrétaire général, qui risque de saper la confiance entre l'ONU et les autorités soudanaises. Nous les appelons à avoir un dialogue constructif et fondé sur le respect mutuel.

La Fédération de Russie ne peut accepter les pressions politiques et le chantage économique flagrant exercés sur le Soudan. Les tentatives de mobiliser la « rue » au Soudan risquent de déstabiliser davantage le pays. L'imposition de l'extérieur de solutions socioéconomiques douteuses et de modèles démocratiques tout faits aux autorités soudanaises, ainsi que la politisation de l'aide économique et financière, ont déjà provoqué une scission au sein de la société soudanaise. Elles ont entraîné l'instabilité et fait émerger de nouvelles tendances centrifuges.

Nous pensons également que la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenue le 5 novembre à l'initiative de plusieurs pays occidentaux pour discuter de la situation au Soudan était inopportune. Nous nous opposons à la création d'un mandat de rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le Soudan.

En ce qui concerne le régime de sanctions contre le Soudan, nous pensons que tout régime de sanctions doit être revu et adapté en fonction de la situation sur

le terrain. Nous espérons que des paramètres concrets en vue de la levée des sanctions contre le pays seront définis rapidement.

Pour conclure, nous sommes convaincus que les Soudanais peuvent, et doivent, régler leurs problèmes internes et déterminer le cours du développement souverain de leur pays sur la base de leurs intérêts nationaux. Nous pensons que la tâche principale du Conseil de sécurité et de la communauté internationale est d'appuyer ces efforts.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier le Représentant spécial Volker Perthes de son intervention et saluer la présence parmi nous du représentant du Soudan.

Je soulignerai pour ma part trois points.

Tout d'abord, les institutions du Soudan doivent être rétablies et doivent être consolidées pour faire avancer la transition au Soudan. La France a salué la réinstallation de M. Abdalla Hamdok dans ses fonctions de premier ministre. Le soutien international au Soudan repose avant tout sur le fondement d'une transition vers une gouvernance civile, conformément aux aspirations démocratiques du peuple soudanais. Le coup de force militaire du 25 octobre a mis à mal les acquis de la transition. Une nouvelle étape doit désormais s'ouvrir avec la formation rapide d'un gouvernement civil, et les efforts doivent reprendre pour la mise en œuvre des dispositions du Document constitutionnel d'août 2019 et la préparation d'élections libres et transparentes.

La France réitère son appel à la libération immédiate de l'ensemble des détenus politiques arrêtés depuis le 25 octobre 2021. Le respect du droit des Soudanais à exprimer pacifiquement leurs opinions et la liberté de la presse sont primordiaux. Pour faire la lumière sur les incidents survenus lors des manifestations récentes, la France encourage par ailleurs une enquête rigoureuse, transparente et indépendante, comme prévu dans l'accord politique du 21 novembre 2021.

Deuxièmement, les efforts doivent reprendre pour mettre pleinement en œuvre l'Accord de Djouba. Des avancées ont eu lieu, avec l'établissement du Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité et l'établissement du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour. D'autres progrès sont attendus, notamment l'opérationnalisation des commissions indépendantes en matière de corruption, en matière de paix et en matière de justice transitionnelle. Les nominations aux postes vacants de

l'autorité judiciaire doivent également prendre place et la pleine participation des femmes doit être assurée, alors qu'elles ont joué un rôle historique dans l'avancement de la transition civile.

La France est préoccupée par la situation au Darfour, où les conflits intercommunautaires ont repris ces dernières semaines. La protection des civils doit être la priorité, avec la mise en œuvre rapide du plan national dédié et l'accélération du déploiement de la force conjointe. Pour répondre aux besoins des populations, l'accès humanitaire complet, sûr et sans entrave doit être garanti. La France réitère son appel à l'aboutissement des négociations de paix entre les autorités soudanaises et les factions Abdelaziz Hélou du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord et Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan.

Enfin, et c'est mon troisième point, l'appui de l'Organisation des Nations Unies et des partenaires internationaux doit se poursuivre pour soutenir la transition. La France salue l'action de l'Organisation des Nations Unies dans des conditions extrêmement difficiles ces dernières semaines. L'assistance de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) doit se poursuivre et son déploiement au Darfour s'accélérer.

Des avancées ont eu lieu en matière de lutte antimines, avec l'ouverture d'un centre régional de formation à Omdurman, qui a été soutenu par la MINUATS, et en matière de lutte contre le terrorisme, l'Union européenne continuera d'apporter tout son soutien ainsi que celui du Bureau de lutte contre le terrorisme, qui doit se poursuivre.

Enfin, les États de la région doivent créer les conditions pour que la transition soudanaise réussisse. La crise dans le nord de l'Éthiopie a provoqué l'arrivée d'environ 60 000 réfugiés éthiopiens au Soudan. La France, en liaison étroite avec ses partenaires, soutient les efforts conduits par le Haut Représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique, M. Obasanjo, et ce, pour faciliter une issue politique à la situation en Éthiopie. La France encourage également les États concernés à reprendre les discussions, sous l'égide de l'Union africaine, en vue du règlement des différends autour du Barrage de la Renaissance.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Perthes, de son exposé, et je

salue la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Le Soudan est un pays important dans les régions africaine et arabe. La stabilité et la prospérité du Soudan servent les intérêts communs de la communauté internationale. Nous devons respecter pleinement la souveraineté et le leadership du Soudan, accompagner le pays sur la voie de développement qu'il a choisie, qui est adaptée à sa situation, et lui fournir une assistance constructive en fonction de ses besoins.

Je voudrais souligner les trois aspects suivants.

Premièrement, la transition politique au Soudan continue de progresser. Le Président du Conseil souverain du Soudan, le lieutenant-général Al-Burhan, et le Premier Ministre Hamdok ont signé et mis en œuvre l'accord politique visant à rétablir l'accord de partage du pouvoir entre militaires et civils et à mettre progressivement en place des institutions de transition. Ils ont déclaré que les élections seraient organisées dans les délais prévus. La transition politique du Soudan est à nouveau sur la bonne voie. La Chine se félicite de cette évolution, qui démontre pleinement que tant que les parties concernées privilégient les intérêts du pays et de son peuple, restent engagées à poursuivre le dialogue et la concertation et font les compromis nécessaires, il est possible de trouver une solution appropriée.

La Chine appelle toutes les parties soudanaises à continuer de mettre en œuvre l'accord politique afin de maintenir la dynamique positive de la transition politique. Toutes les parties au Soudan doivent formuler leurs revendications dans le cadre constitutionnel et juridique, éviter de recourir à la violence ou de faire des victimes, et créer les conditions propices à la transition politique. La communauté internationale doit adopter une position neutre et équilibrée dans le processus de médiation, en tenant compte des réalités au Soudan, respecter les choix du Soudan et éviter d'imposer des solutions de l'extérieur.

Il convient de souligner que la démocratie peut se concrétiser de multiples façons. Il n'y a pas de modèles figés, et il ne doit pas y en avoir. La voie vers la démocratie, et la forme de démocratie, que chaque pays choisit doivent correspondre à la situation et aux réalités du développement propres à chaque pays et doivent être explorées et développées par le pays lui-même. Il a été prouvé à maintes reprises qu'imposer le prétendu projet démocratique de l'extérieur revient en fait à utiliser la démocratie comme un étendard afin de

profiter de l'occasion pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays. En fait, cela revient à priver le pays concerné de sa démocratie et à trahir l'esprit démocratique. Ce n'est pas la vraie démocratie.

Deuxièmement, les mesures de réforme économique adoptées par les autorités soudanaises ont donné quelques résultats. Toutefois, dans l'ensemble, la situation reste insatisfaisante. Le taux d'inflation a dépassé les 300 %. Cela fait longtemps que la population du pays connaît de graves problèmes en matière d'emploi et de moyens de subsistance, et le mécontentement populaire grandit. C'est une des causes profondes de l'agitation qui règne au Soudan. Si les besoins de la population en matière de nourriture et de logement ne sont pas satisfaits, il sera difficile de parvenir à la stabilité et au développement. Dans ces circonstances, la suspension de l'allègement de la dette et de l'assistance économique par certaines institutions financières et certains pays a aggravé les difficultés de développement du Soudan et exacerbé la situation difficile du peuple soudanais. La Chine exhorte la communauté internationale à continuer de fournir un appui économique et une assistance au Soudan, en insufflant une énergie positive au pays afin qu'il puisse surmonter ses difficultés.

À la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue récemment, le Président chinois Xi Jinping a annoncé que nous allions fournir 1 milliard de doses de vaccins à l'Afrique, nous efforcer d'importer, au total, l'équivalent de 300 milliards de dollars de biens d'Afrique au cours des trois prochaines années, et travailler avec l'Afrique pour mettre en œuvre neuf programmes dans des domaines tels que la santé, la réduction de la pauvreté, le commerce et les investissements. Cela insufflera un nouvel élan au développement des pays africains, le Soudan y compris.

Troisièmement, les capacités du Soudan en matière de sécurité doivent encore être renforcées afin que le pays puisse gérer correctement des problèmes tels que les conflits intercommunautaires et mieux mettre en œuvre le Plan national de protection des civils. Le Conseil de sécurité doit étudier attentivement les répercussions que l'embargo sur les armes a sur le renforcement des capacités du Soudan en matière de sécurité et prendre des mesures efficaces pour éliminer ces répercussions. La résolution 2562 (2021) demandait que des critères clairs et réalistes pour ajuster les sanctions imposées au Soudan soient établis au plus tard le 15 septembre 2021. Malheureusement, le processus correspondant n'a pas été achevé dans les délais fixés par le Conseil de

sécurité. Nous espérons que les mesures demandées par le Conseil de sécurité dans la résolution 2562 (2021) pourront être mises en œuvre dès que possible.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Perthes, de son exposé détaillé. Je voudrais me faire l'écho d'autres orateurs et le remercier, lui et son équipe, des efforts dévoués qu'ils ont déployés pendant une période difficile au Soudan. Qu'il me soit également permis de prendre un moment pour remercier l'Ambassadeur Jürgenson ainsi que la délégation estonienne de leur travail à la tête du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan au cours de ces deux dernières années. Il est toujours agréable de voir notre cher collègue, le Chargé d'affaires de la Mission soudanaise, présent dans la salle.

Les États-Unis appuient pleinement la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et son mandat d'assistance à la transition démocratique du Soudan, tel que défini dans la Déclaration constitutionnelle, et à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Nous jugeons nous aussi encourageant l'accord conclu le 21 novembre entre les acteurs soudanais pour réintégrer le Premier Ministre Hamdok dans ses fonctions, mais, comme d'autres l'ont fait remarquer, cet accord n'est qu'une première étape. Nous exhortons toutes les parties à honorer les engagements qu'elles ont pris dans l'accord du 21 novembre et à s'atteler de nouveau à achever la transition du Soudan vers la démocratie en mettant en œuvre les tâches de transition décrites dans la Déclaration constitutionnelle de 2019 et l'Accord de paix de Djouba.

Pour créer l'espace politique nécessaire, les militaires doivent libérer tous les détenus politiques, lever l'état d'urgence et s'abstenir de toute violence contre les manifestants pacifiques. Nous continuons d'encourager un processus soudanais inclusif pour exécuter les tâches importantes liées à la transition, notamment la création du Conseil législatif de transition, des structures judiciaires, des institutions électorales et d'une assemblée constituante.

De plus, nous continuons de faire pression pour un accès humanitaire durable à toutes les populations touchées et déplacées par le conflit, afin de faciliter l'acheminement d'une assistance vitale. Nous devons préserver les progrès réalisés depuis 2019 pour atteindre les personnes dans le besoin. Les États-Unis restent

solidaires du peuple soudanais et continueront de l'assister afin qu'il réussisse sa transition démocratique. Nous espérons collaborer étroitement avec nos collègues du Conseil, la MINUATS, l'Union africaine et d'autres acteurs clefs pour atteindre cet objectif.

Malheureusement, comme nous l'avons entendu, la violence entre communautés persiste au Darfour et les affrontements entre les forces de sécurité et les anciens groupes d'opposition armés ont augmenté ces dernières semaines, ce qui illustre la nécessité de consolider la paix de toute urgence. Nous nous associons à d'autres pour condamner les récents meurtres et déplacements au Darfour et ailleurs au Soudan, et nous sommes préoccupés par le risque accru de violence pour les civils dans le cadre de ces affrontements.

Je tiens à ajouter qu'en février dernier, le Conseil a fait part (voir S/2021/136) de son intention d'établir des critères pour orienter l'examen des mesures de sanctions imposées au Soudan. Même si nous n'avons pu convenir de tels critères dans le délai que nous nous étions fixé, les États-Unis n'ont pas renoncé à tenter de les définir sur la base des recommandations du Secrétaire général et de l'évolution constante de la situation au Soudan. Nous continuerons de suivre de près la situation et de discuter de nouvelles mesures en fonction des faits nouveaux qui surviendront au Soudan.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Elbahi (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'exposé détaillé qu'il a présenté aujourd'hui au Conseil de sécurité.

Cette séance d'information se tient alors que plusieurs faits nouveaux sont observés sur la scène politique soudanaise en ce qui concerne non seulement la transition politique qui doit mener à la démocratie, à la liberté, à la paix et à la justice, mais également le choix d'un avenir pour le Soudan qui lui permette de préserver son statut d'État et d'ouvrir la voie à une gouvernance qui garantisse le respect des valeurs incarnées dans les slogans de la glorieuse révolution de décembre.

À cette fin, les acteurs de la scène politique soudanaise, militaires et civils, doivent jouer leur rôle pour garantir la réussite de la transition en rendant opérationnels les mécanismes et les méthodes énoncés

dans le Document constitutionnel et dans l'Accord de paix de Djouba, ainsi que les outils et moyens politiques permettant d'empêcher tout recul concernant les acquis obtenus par les jeunes soudanais et soudanaises qui ont sacrifié leurs vies inestimables pour créer l'avenir radieux qu'ils méritent et que mon pays mérite.

La transition politique au Soudan a dû faire face à maintes difficultés depuis la formation du Gouvernement de transition il y a plus de deux ans. Certaines de ces difficultés sont liées à la complexité et au poids de l'héritage politique transmis d'une génération à la suivante depuis l'indépendance du Soudan, et d'autres sont le fruit de la dynamique du partenariat entre civils et militaires, du caractère fluide des forces civiles qui participent à la transition, et des problèmes de sécurité que connaît le pays, que ce soit au Darfour, dans l'est du Soudan ou dans certaines zones de la région du Kordofan méridional.

Les mesures prises le 25 octobre dernier par le Président du Conseil souverain intérimaire s'inscrivent dans le cadre des défis qui pèsent sur la délicate transition politique au Soudan. Pour les comprendre, il faut tenir compte du contexte défini par la situation politique interne du pays, la nécessité de préserver les progrès réalisés ces deux dernières années, ainsi que les conséquences découlant de la situation géopolitique du Soudan et des troubles que connaît la région, avec son lot de répercussions sur mon pays.

Le 21 novembre, les dirigeants politiques soudanais ont réussi à régler ce problème grâce à un effort national qui a fait passer l'intérêt supérieur du pays avant tout autre considération. La déclaration politique en 14 points a été signée par le Président du Conseil souverain et le Premier Ministre. À cet égard, je signale que ce dernier obstacle dans la mise en oeuvre de la transition politique au Soudan a renforcé les partenaires civils et militaires dans leur conviction qu'ils doivent faire en sorte que cette période de transition soit un succès et débouche sur des élections libres et régulières.

Ces derniers jours, le Président du Conseil souverain a insisté à maintes reprises sur ce point, comme l'illustre la lettre en date du 30 septembre, qu'il a adressée au Conseil dans laquelle il déclare :

« Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, nous sommes déterminés à surveiller et à protéger la transition au Soudan jusqu'à la tenue d'élections libres et intègres qui reflètent véritablement la volonté et les aspirations du

peuple soudanais. Nous nous emploierons à empêcher toute tentative, quelle qu'elle soit, d'entraver le cours de la transition. Nous continuerons également de promouvoir et de défendre le changement démocratique jusqu'à la passation du pouvoir à un gouvernement civil élu et œuvrerons à l'édification d'un Soudan libre et stable, en paix avec lui-même et ses voisins, dans le contexte régional et international, un pays dans lequel le peuple pourra jouir de la liberté, de la justice et de la paix, autant d'exigences qu'il a exprimées au cours de la révolution de décembre. Nous demeurons bien entendu attachés aux dispositions du Document constitutionnel approuvé par les parties prenantes de la transition. » (S/2021/832, par. 1)

Les difficultés que je viens d'évoquer ont conduit le Premier Ministre Abdalla Hamdok à appeler à une initiative nationale globale, intitulée « The Road Ahead », qui porte sur sept thèmes : l'économie, la justice, la réforme du secteur de la sécurité et la paix, le démantèlement de l'héritage du régime d'Al-Bashir et la lutte contre la corruption, la politique étrangère, la souveraineté et la sécurité nationales, et la formation du Conseil législatif de transition. Cette initiative a été saluée par le Conseil de sécurité.

Le préambule de l'accord politique signé le 21 novembre aborde quelques-uns des problèmes auxquels se heurte le processus de transition au Soudan. Il rappelle que la crise est avant tout politique et qu'elle requiert une certaine sagesse et une appropriation nationale. Les deux parties signataires s'engagent à collaborer pour ajuster et mener à bon port la marche vers la démocratie afin de servir l'intérêt supérieur du Soudan, d'empêcher toute rechute dans l'incertitude et l'insécurité, tout en menant à bien la période de transition qui doit conduire à un gouvernement civil élu. Cela ne sera possible que grâce à l'unité des forces politiques et révolutionnaires, des jeunes hommes, filles et femmes, des comités de résistance, des populations nomades, des personnes déplacées au Soudan et des réfugiés.

Le Premier Ministre a tenu les mêmes propos lors de la signature de l'accord. Il a souligné que cette signature faisait suite à la situation dangereuse dans le pays. Il a insisté sur le fait que le principal défi en cette période critique résidait dans la mise en oeuvre de l'accord politique et la réalisation d'une transition démocratique et d'un régime civil. À cet égard, il me plaît d'indiquer au Conseil que des mesures concrètes

ont été prises pour mettre en œuvre les dispositions de l'accord politique. Les personnes qui étaient détenues ont été libérées, tandis que nous continuons de mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba. Nous avons également nommé un président de la Cour suprême et un procureur général. Tous les partenaires continueront de mettre en œuvre les dispositions de l'accord politique afin d'assurer le succès du processus de transition.

La communauté internationale a répondu aux aspirations du peuple soudanais à la liberté, à la paix et à la justice, ce qui garantira sans aucun doute le succès du processus de transition au Soudan. Je compte sur le soutien continu de la communauté internationale à ce processus. Nous travaillerons avec nos partenaires pendant la période de transition afin d'atteindre les objectifs visés et de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix de Djouba, en particulier les dispositions en matière de sécurité qui nécessitent un soutien international, ce qui permettra d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Darfour, qui est confronté à des problèmes de sécurité que les autorités compétentes s'efforcent de résoudre totalement, grâce à une coopération étroite avec divers partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La collaboration de nos amis et des institutions financières internationales est également nécessaire pour atténuer les retombées des réformes économiques et le fardeau de la dette extérieure et remédier aux déséquilibres structurels de l'économie dont nous avons hérité. À cet égard, il convient de continuer de soutenir les programmes de protection sociale afin d'améliorer certaines situations sociales et de mettre en œuvre des réformes économiques pour que les objectifs de ces programmes puissent être atteints. La communauté internationale doit apporter une aide humanitaire, dans tous ses aspects, aux centaines de milliers de réfugiés qui sont arrivés au Soudan depuis les pays voisins de la région.

Je voudrais remercier sincèrement tous les membres du Conseil de sécurité de leur soutien à mon pays pendant et après la glorieuse révolution de décembre. Je remercie également nos amis qui ont poursuivi leurs efforts jusqu'à la signature de l'accord politique du 21 novembre. Nous demandons au Conseil de continuer de soutenir l'accord, qui représente une étape importante qui a permis de désamorcer une grande partie des tensions, comme l'a dit M. Perthes, et de soutenir la stabilité du Soudan en cette période critique.

La région n'a pas besoin d'autres conflits. J'appelle les pays à continuer de prêter leur appui à la MINUATS afin qu'elle puisse s'acquitter de ses tâches et contribuer au succès du processus de transition au Soudan, lequel débouchera sur des élections régulières qui ouvriront la voie à un régime démocratique civil durable et répondront aux aspirations de notre peuple à la liberté et à une bonne gouvernance démocratique.

Pour conclure, je souligne que les partenaires du processus de transition poursuivront leurs efforts pour en assurer le succès. À cet égard, je réaffirme que nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour surmonter tous les défis du processus de transition au Soudan et atteindre les objectifs visés. Je rappelle la déclaration que le Secrétaire général a faite lors d'une conférence de presse la semaine dernière, dans laquelle il a souligné la nécessité de faire prévaloir le bon sens et d'accepter l'accord politique du 21 novembre pour garantir une transition pacifique vers la démocratie. Je suis d'accord avec l'affirmation du Secrétaire général selon laquelle la remise en cause de la solution énoncée dans l'accord politique aura des répercussions dangereuses non seulement pour le Soudan, mais aussi pour la région tout entière.

Je remercie les membres du Conseil de leurs déclarations, dans lesquelles ils ont surtout souligné le fait que le Conseil était prêt à garantir la stabilité et le développement au Soudan. Je répète une fois de plus que l'accord politique requiert un soutien accru du Conseil et de ses membres, en tant que représentants de leurs pays respectifs et du Conseil. Le Soudan a également besoin d'une participation constructive et réaliste qui tienne compte de sa situation actuelle et de son évolution politique, ainsi que des spécificités des pratiques politiques dans toute la région. Le Conseil doit prendre en considération la situation politique régionale tout en adoptant des mesures réalistes pour que le succès soit au rendez-vous. Nous ne devons pas être à la recherche d'idéaux, sinon nos efforts seront vains.

Voilà ce que nous attendons du Conseil. Nous remercions de nouveau tous les participants de leurs déclarations, qu'elles aient été critiques ou encourageantes. Nous espérons que le Conseil jouera un rôle constructif pour assurer le succès du processus de transition au Soudan, menant à la tenue d'élections libres et régulières et à une gouvernance démocratique à la hauteur des aspirations de notre grand peuple, telles qu'elles ont été exprimées par la glorieuse révolution de décembre.

Je salue également la participation de Volker Perthes à la présente séance et le remercie une fois de plus de son exposé complet, notamment son appel au Conseil à adopter une position équilibrée et à continuer d'apporter une aide économique au Soudan. Il a aussi souligné que la MINUATS continuerait d'œuvrer de manière constructive au succès du processus de transition au Soudan. En ce qui concerne la situation politique dans certaines régions éloignées de la capitale, notamment le Darfour, je souligne que le Gouvernement a pris des mesures concrètes et déployé des forces

pour mettre fin aux regrettables affrontements tribaux et maintenir la sécurité et la stabilité. La situation est maintenant complètement sous contrôle. Nous adressons nos condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Le Président : Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 50.